



TRANSMOUNTAIN

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT NET
(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Produits (note 2)	729	729
Charges		
Coûts d'exploitation liés au pipeline	76	75
Dotation aux amortissements	281	219
Salaires et avantages du personnel	56	49
Impôts autres que l'impôt sur le résultat	21	20
Frais administratifs	15	17
Mise en valeur	9	-
	458	380
Résultat d'exploitation	271	349
Charge d'intérêts, déduction faite des coûts de financement par emprunt incorporés	(143)	(145)
Autres, montant net	1	1
Résultat avant impôt sur le résultat	129	205
Charge d'impôt sur le résultat (note 3)	32	57
Résultat net	97	148

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Résultat net	97	148
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Écart de conversion	4	(1)
Résultat global	101	147

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
BILAN CONSOLIDÉ RÉSUMÉ
(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Aux	31 mars 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	567	479
Débiteurs	169	187
Autres actifs courants	134	136
	870	802
Immobilisations corporelles	35 217	35 472
Actifs au titre de droits d'utilisation	46	43
Actifs réglementaires	113	121
Placements soumis à restrictions	147	147
Trésorerie soumise à restrictions	5	2
Montants différés et autres actifs	86	86
Total de l'actif	36 484	36 673
Passif et capitaux propres		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	277	328
Dividendes à payer	50	100
Passifs réglementaires	63	72
Autres passifs courants	135	108
	525	608
Dette (note 4)	12 000	12 000
Impôt sur le résultat différé	1 340	1 311
Passifs réglementaires	105	99
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	73	69
Obligations locatives	53	46
Autres crédits différés	22	25
Total du passif	14 118	14 158
Capitaux propres	22 366	22 515
Total du passif et des capitaux propres	36 484	36 673

Litiges, engagements et éventualités (note 8)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

Approuvé au nom du conseil d'administration

« signé »
Don Lindsay
Administrateur

« signé »
Sippy Chhina
Administratrice

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
Activités d'exploitation		
Résultat net	97	148
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	281	219
Composante liée au coût des capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(1)	-
Charge d'impôt sur le résultat différé (note 3)	29	55
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments (note 6)	64	(85)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités d'exploitation	470	337
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement	(86)	(252)
Produit d'assurance (note 8)	10	-
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(2)	(2)
Placements soumis à restrictions	(1)	(1)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités d'investissement	(79)	(255)
Activités de financement		
Dividendes versés	(300)	(163)
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions liés aux activités de financement	(300)	(163)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et sur la trésorerie soumise à restrictions	-	1
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions	91	(80)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	481	494
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la clôture	572	414
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	479	491
Trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	2	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à l'ouverture	481	494
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	567	407
Trésorerie soumise à restrictions à la clôture	5	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la clôture	572	414

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES CAPITAUX PROPRES
(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

	Capital social	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2025	22 141	341	33	22 515
Résultat net	-	97	-	97
Dividendes déclarés (<i>note 5</i>)	-	(250)	-	(250)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	4	4
Solde au 31 mars 2026	22 141	188	37	22 366
Solde au 31 décembre 2024	22 141	885	47	23 073
Résultat net	-	148	-	148
Dividendes déclarés (<i>note 5</i>)	-	(193)	-	(193)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	(1)	(1)
Solde au 31 mars 2025	22 141	840	46	23 027

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

NOTES ANNEXES

1. Généralités

La Corporation Trans Mountain (la « Corporation » ou « CTM ») est une société d'État fédérale, constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 28 mai 2018. CTM est une propriété exclusive de Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), laquelle est une propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »). CDEV est une propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et est une société d'État mandataire. CTM est assujettie aux dispositions de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. CTM est une société d'État non-mandataire, ce qui lui permet d'emprunter de parties autres que le gouvernement du Canada.

CTM exerce ses activités par l'intermédiaire de quatre entités : Trans Mountain Pipeline Limited Partnership (« TMP LP ») et sa propriété exclusive Trans Mountain Pipeline (Puget Sound) LLC (« Puget »), Trans Mountain Pipeline ULC (« TMP ULC ») et Trans Mountain Canada Inc. (« TMCI »). Ensemble, ces entités sont propriétaires et exploitants du pipeline Trans Mountain (le « TMPL ») et du pipeline Puget (le « pipeline Puget »). Le TMPL, dont la capacité atteint environ 890 000 b/j, est en exploitation depuis 1953 et il achemine du pétrole brut et du pétrole raffiné d'Edmonton, en Alberta, à Burnaby, en Colombie-Britannique. Puget est propriétaire du pipeline Puget, qui se raccorde au TMPL à la frontière internationale près de Sumas, en Colombie-Britannique, et achemine du pétrole brut aux raffineries de l'État de Washington. TMP ULC est le commandité de TMP LP, et TMCI emploie le personnel qui gère et exploite les pipelines et les actifs connexes. Les présents états financiers consolidés résumés tiennent compte des résultats d'exploitation de CTM et de ses entités en propriété exclusive, notamment la fiducie de remise en état du pipeline Trans Mountain qui est consolidée avec la Corporation.

CTM a pour mandat d'exploiter, d'optimiser et d'agrandir le TMPL et le pipeline Puget d'une façon viable sur le plan commercial. CTM cherche à exercer ses activités dans le respect des lois, règles et règlements applicables et à les gérer dans une perspective commerciale.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés ci-joints sont dressés conformément aux PCGR des États-Unis présentés dans l'Accounting Standards Codification du Financial Accounting Standards Board (l'« ASC »). CTM est d'avis que les PCGR des États-Unis offrent une meilleure comparabilité avec ses homologues du secteur et rendent le mieux compte des effets économiques des mesures prises par les organismes de réglementation visant ses activités d'exploitation. Dans la préparation des présents états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis, tous les éléments intragroupe ont été éliminés à la consolidation.

De l'avis de la direction, tous les ajustements jugés nécessaires pour la présentation fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés résumés. Les résultats intermédiaires de la Corporation pourraient ne pas être indicatifs des résultats annuels. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces états financiers consolidés résumés ont été dressés selon les mêmes principales méthodes comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les montants sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des activités de la Corporation, hormis Puget dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été autorisés par le conseil d'administration le 7 mai 2026. Des événements postérieurs à la date de clôture ont été évalués entre le 31 mars 2026 et la date de publication des états financiers consolidés résumés, soit le 7 mai 2026. Mis à part les dividendes déclarés, mentionnés dans la note 5, aucun événement postérieur à la date de clôture ne nécessiterait d'ajustement des états financiers consolidés résumés et des informations connexes.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

2. Produits

Désagrégation des produits

Le tableau suivant présente les produits désagrégés en fonction de leur source et de leur type :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Services de transport		
Services garantis ^{a)}	591	625
Services tarifés ^{b)}	119	81
Ajustement réglementaire ^{c)}	4	7
	714	713
Contrats de location	14	15
Autres	1	1
Total des produits	729	729

- a) Les services garantis comprennent les contrats de service garantis non résiliables du TMPL conclus avec des clients, qui sont assortis d'éléments relatifs à un engagement de volume minimal et d'un prix fixe. Les montants ne tiennent pas compte de l'élément variable des droits lié aux contrats de service garantis, qui est présenté dans les services tarifés.
- b) Les services tarifés comprennent l'élément variable des droits du TMPL lié aux contrats de service garantis et les contreparties des services de transport non souscrits, y compris les produits tirés des services de transport de Puget.
- c) Des ajustements réglementaires sont apportés pour tenir compte des écarts entre la méthode de tarification du TMPL approuvée par la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie ») et les droits perçus sur le TMPL réellement encaissés.

Passifs sur contrat

Les passifs sur contrat découlent de différences temporaires entre la comptabilisation des produits, la facturation et les encaissements; ils représentent les paiements reçus au titre des obligations de prestation qui n'ont pas encore été remplies. Les passifs sur contrat se rapportent principalement aux droits de rattrapage et aux produits différés pour les contrats de service garantis du TMPL. Les passifs sur contrat comprennent aussi des améliorations aux immobilisations payées d'avance par certains clients, généralement dans le cadre des activités à tarifs non réglementés de la Corporation, qui sont comptabilisées par la suite à titre de produits selon le mode linéaire sur la durée initiale des contrats de clients connexes.

Les passifs sur contrat se présentent comme suit :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Autres passifs courants	77	47
Autres crédits différés	3	3
Total des passifs sur contrat	80	50

Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, les produits comptabilisés qui ont été inclus dans les passifs sur contrat au début de l'exercice étaient de 25 millions de dollars et de 28 millions de dollars, respectivement.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

NOTES ANNEXES

2. Produits (suite)

Produits attribués aux obligations de prestation restantes

Le tableau suivant présente les produits estimatifs liés aux obligations de prestation restantes pour les produits contractuels non encore comptabilisés au 31 mars 2026, qui seront facturés ou transférés depuis les passifs sur contrat, comme il est indiqué ci-dessus, et comptabilisés dans les périodes ultérieures.

Exercice	Produits estimatifs
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	
Reste de 2026	2 007
2027	2 631
2028	2 696
2029	2 756
2030	2 825
Par la suite	43 810
Total	56 725

Les produits faisant l'objet d'engagements contractuels se composent principalement de contrats de service garantis, lesquels sont assortis d'obligations de paiement relatives à un engagement de volume minimal. Les produits réels comptabilisés à l'égard de ces contrats de clients peuvent varier en fonction des services fournis. Les produits faisant l'objet d'engagements contractuels aux fins de présentation dans le tableau ci-dessus se limitent de manière générale aux produits minimaux faisant l'objet d'un engagement aux termes de ces contrats de clients. L'élément variable des droits lié aux contrats de service garantis et les contreparties des services de transport non souscrits sont exclus des montants ci-dessus.

3. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt incluse dans les états financiers consolidés résumés s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Charge d'impôt exigible	3	2
Charge d'impôt différé	29	55
Total de la charge d'impôt sur le résultat	32	57
Total du taux d'impôt effectif	24,8 %	27,8 %

Le taux d'imposition effectif total pour le trimestre clos le 31 mars 2026 correspondait au total des taux d'impôt fédéral et provincial prévus par la loi, qui s'établissaient respectivement à 15,0 % et à 9,8 %. Le taux d'imposition effectif total pour le trimestre clos le 31 mars 2025 était plus élevé que les taux de 24,8 % prévus par la loi en raison de l'incidence du taux d'imposition permanent au titre de la répartition provinciale du résultat au cours du trimestre.

4. Dette

La valeur comptable de la dette incluse dans les états financiers consolidés résumés s'établit comme suit :

	31 mars 2026	31 décembre 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Convention de crédit avec la société mère		
Facilité d'acquisition	2 506	2 506
Facilité de crédit de construction	6 162	6 162
Facilité de refinancement	3 332	3 332
Facilité de fonds de roulement ^{a)}	-	-
Marge de crédit liée à la capacité financière avec la société mère ^{b)}	-	-
Total de la dette	12 000	12 000

a) Au 31 mars 2026, la facilité de fonds de roulement a une capacité disponible de 500 millions de dollars.

b) Au 31 mars 2026, la marge de crédit liée à la capacité financière a une capacité disponible de 550 millions de dollars.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

4. Dette (suite)

Convention de crédit

CTM a conclu une convention de crédit avec Financière TMP datée du 29 août 2018, qui a été modifiée le 13 décembre 2024 (la « convention de crédit »), qui comprend trois facilités d'emprunt à terme non renouvelables, une facilité d'acquisition, une facilité de crédit de construction, une facilité de refinancement et une facilité de fonds de roulement renouvelable (collectivement, les « facilités »). Les facilités sont assorties d'un taux d'intérêt de 5 % sur les montants en cours, payé mensuellement, et les remboursements du capital avant la date d'échéance du 31 août 2032 sont permis. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière. Se reporter à la note 5 pour des précisions sur les transactions entre parties liées.

Marge de crédit liée à la capacité financière

TMP LP détient une convention de marge de crédit de 550 millions de dollars avec Financière TMP datée du 25 mars 2019 et modifiée le 27 octobre 2023 (la « marge de crédit liée à la capacité financière »), qui est conçue pour satisfaire aux exigences en matière de capacité financière imposées par la Régie. La marge de crédit liée à la capacité financière vient à échéance cinq ans après la date de l'avance ou plus tard si elle a été prolongée aux termes de l'entente et elle porte intérêt au taux de 5 % sur les montants prélevés et comporte une commission d'engagement de 0,3 % sur la tranche non avancée. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Facilités de lettres de crédit

La Corporation a conclu une facilité de lettre de crédit renouvelable à vue de premier rang non engagée consentie par un tiers de 100 millions de dollars (la « facilité LC ») le 5 février 2025. Au 31 mars 2026, CTM avait des lettres de crédit de 49 millions de dollars émises et en cours sur la facilité LC disponible de 100 millions de dollars.

5. Transactions entre parties liées

Au titre du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités.

Transactions effectuées avec Financière TMP

Intérêts et commissions d'engagement

CTM a engagé des intérêts et des commissions d'engagement sur la dette contractée auprès de Financière TMP. Se reporter à la note 4 pour un complément d'information sur la convention de crédit. Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, CTM a engagé respectivement 148 millions de dollars et 148 millions de dollars au titre des intérêts et des commissions d'engagement sur la dette contractée auprès de Financière TMP. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun montant en intérêt à payer à Financière TMP.

Convention de souscription et dividendes

CTM a conclu une convention de souscription avec Financière TMP (« convention de souscription »), selon laquelle la Corporation distribuera la trésorerie excédentaire à Financière TMP sous forme de dividendes, de rachats d'actions ou de remboursement de dettes, sous réserve que le conseil d'administration de la Corporation s'acquitte de ses obligations fiduciaires en vertu des lois applicables. La Corporation conservera des réserves de trésorerie suffisantes pour couvrir les coûts d'exploitation courants, le capital de maintien et de croissance et les exigences fiscales.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, la Corporation a déclaré, respectivement, des dividendes de 250 millions de dollars et de 193 millions de dollars destinés à Financière TMP. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, les dividendes à payer à Financière TMP s'établissaient respectivement à 50 millions de dollars et à 100 millions de dollars.

Après la clôture de la période, le 7 mai 2026, Trans Mountain a déclaré des dividendes de 300 millions de dollars destinés à Financière TMP.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN

NOTES ANNEXES

6. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Le tableau ci-après montre les variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2026	2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Diminution (augmentation)	
Débiteurs	18	(4)
Montants différés et autres actifs	6	15
Actifs réglementaires	8	52
Créditeurs et charges à payer	5	(37)
Intérêts à payer	-	(48)
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	2	-
Passifs réglementaires	(5)	(1)
Obligations locatives	4	-
Autres passifs et crédits différés	26	(62)
Total	64	(85)

7. Gestion des risques et instruments financiers

Risque de crédit

La Corporation est exposée au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions ainsi que des débiteurs, soit le risque qu'un client ou une autre contrepartie manque à une obligation ou ne règle pas un passif, ce qui donnerait ainsi lieu à une perte financière pour la Corporation.

La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur du pétrole, de la commercialisation de l'énergie ou des carburants de transport. Il existe un risque de volatilité des cours des produits énergétiques et d'instabilité économique ou d'autres risques de crédit susceptibles de toucher ces secteurs d'activité et d'affecter la capacité des clients de régler ces services. L'exposition de la Corporation au risque de crédit est limitée, celle-ci exigeant des expéditeurs qui ne maintiennent pas une notation de crédit préalable ou une situation financière jugée acceptable de fournir des garanties appropriées, généralement sous forme de garanties de parties solvables ou de lettres de crédit d'institutions financières bien notées, ou un paiement anticipé pour les services. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, aucun débiteur important n'était en souffrance et aucune perte de crédit n'était comptabilisée.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions sont conservés auprès d'importantes institutions financières ayant une notation de A-, A3, A (basse) ou mieux, ce qui réduit au minimum le risque de défaut des contreparties.

Transactions en monnaies étrangères et conversion

La Corporation est exposée au risque de change attribuable aux écarts de conversion liés aux transactions libellées en monnaies étrangères découlant des variations des cours de change entre la monnaie fonctionnelle d'une entité et la monnaie dans laquelle est libellée la transaction. Les profits et pertes de change réalisés et latents liés à ces transactions sont inscrits dans le profit ou la perte de change à l'état consolidé résumé du résultat net. La direction ne croit pas que l'exposition aux transactions en monnaies étrangères soit importante.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

7. Gestion des risques et instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières, notamment ses engagements, à leur échéance. La Corporation gère le risque de liquidité en s'assurant d'avoir accès à des fonds suffisants pour respecter ses obligations. Elle établit des prévisions de ses besoins de trésorerie pour s'assurer de disposer des fonds requis pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de ressources en capital sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de l'émission de titres d'emprunt, y compris la capacité disponible sur la facilité de fonds de roulement. Se reporter à la note 4 pour des précisions sur la dette.

Risque de taux d'intérêt

La Corporation n'était pas exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt puisque les emprunts contractés auprès de sa société mère portent intérêt à taux fixe et qu'il n'y avait aucun instrument à taux variable au cours de la période ni à la date du bilan. Par conséquent, le refinancement pourrait exposer la Corporation au risque de taux d'intérêt.

Expéditeurs importants

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, quatre clients représentaient chacun de 11 % à 22 % du total des produits. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, quatre clients représentaient chacun de 10 % à 23 % du total des produits. Les contrats garantis représentent environ 80 % de la capacité du réseau et sont détenus par huit clients.

8. Litiges, engagements et éventualités

Actions en justice

La Corporation et ses filiales sont sujettes à diverses procédures judiciaires, réglementaires et autres dans le cours normal de ses activités. Même s'il est impossible de prédire avec certitude l'issue définitive de ces procédures, la direction est d'avis qu'elles n'auront pas d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Corporation. Aucun montant n'avait été comptabilisé au titre d'actions en justice en cours au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

Engagements

La Corporation a les obligations contractuelles suivantes au 31 mars 2026 :

	Reste de 2026	De 2027 à 2030	Par la suite	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Capital	2	-	-	2
Exploitation	70	280	895	1 245
Total	72	280	895	1 247

Engagements en capital

Les engagements en capital sont généralement constitués d'engagements irrévocables liés principalement aux travaux restants dans le cadre du PARTM.

CORPORATION TRANS MOUNTAIN NOTES ANNEXES

8. Litiges, engagements et éventualités (suite)

Engagements (suite)

Engagements au titre de l'exploitation

Les engagements au titre de l'exploitation se rapportent principalement à des engagements visant à fournir du financement pour soutenir les communautés autochtones et les collectivités locales, à des paiements à la province de la Colombie-Britannique (la « province »), ainsi qu'à des engagements à l'égard de l'électricité et d'autres services. Les dépenses liées à ces engagements au titre de l'exploitation sont comptabilisées au poste « Coûts d'exploitation liés au pipeline » à mesure qu'elles sont engagées. Certains engagements comprennent une estimation des augmentations de l'indice des prix à la consommation.

Afin de respecter les conditions pour exercer ses activités en Colombie-Britannique, la Corporation s'est engagée à effectuer des paiements à long terme à la province sur une période initiale de 20 ans. Les paiements comprennent un montant garanti annuel de 25 millions de dollars et un montant variable fondé sur les produits tirés du volume non souscrit jusqu'à concurrence d'un paiement combiné maximal de 50 millions de dollars par année. Les paiements futurs présentés dans le tableau ci-dessus représentent les montants minimaux garantis.

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de CTM, des retards dans la construction du PARTM et l'interruption des activités. La Corporation a comptabilisé un produit d'assurance de 128 millions de dollars depuis l'événement initial en 2021. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, un produit d'assurance de 10 millions de dollars a été comptabilisé à titre de recouvrement des coûts en capital liés aux actifs à tarifs réglementés. Aucun montant n'a été comptabilisé pour le trimestre clos le 31 mars 2025. Aucun montant n'avait été comptabilisé au titre des produits d'assurance à recevoir au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.